

Fongicide contre *Cylindrocladium* du buis, le botrytis sur des plantes ornementales ainsi que des neiges des gazons

- Mode d'action double et inédit assurant l'efficacité
- Granulé d'un emploi simple et agréable
- Epargne les auxiliaires

Teneur 37,5 % Cyprodinil (375 g/kg), 25 % Fludioxonil, (250 g/kg)

Formulation Granulés à disperser dans l'eau (WG)

Efficacité Play contient une matière active à systémie locale et une seconde de contact, qui agissent chacune d'une façon différente contre le Botrytis. Le fludioxonil bloque le processus de transport des cellules fongiques au niveau membranaire. La matière active est dérivée de la nature (Pyrrolnitrine d'espèces de *Pseudomonas*). Cyprodinil est une substance à systémie locale. Elle empêche la biosynthèse des acides aminés du champignon lors de sa pénétration dans le tissu végétal ou pendant la croissance de son mycélium. Play est donc une combinaison originale de deux nouveaux mécanismes d'action donnant une sécurité d'efficacité durable.

Emploi

Plantes ornementales

Arbres et arbustes (hors forêt), **rosier, cultures florales et plantes vertes**: 0,1–0,12 % (10–12 g/10 l d'eau) contre pourriture grise (*Botrytis cinerea*). 2 traitements par parcelle et par année au maximum.

Buis (Buxus): 0,1 % (10 g/10 l d'eau) contre cylindrocladium-dépérissement des feuilles et rameaux.

Application: de mi-avril à octobre. Pour éviter le développement de résistances 4 traitements au maximum par parcelle et par année avec des produits du même groupe de matières actives. Traitements à 4 semaines d'intervalle.

Gazon d'ornement et terrains de sport: 1,5 kg/ha (15 g/10 l d'eau) contre moisissure de neiges. 2 traitements par parcelle et par année au maximum.

Baies

En générale: 0,1 % (10 g/10 l d'eau) et 10 g/10 m². Excepte cassis et groseilles à grappes contre pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Dans la myrtille en plus contre *colletotrichum acutatum*. Dans cassis, groseilles à grappes et groseilles à maquereau contre *colletotrichum*. Au maximum 2 traitements par parcelle et par année mais dans la fraise par culture et par année.

Mûre: Pour les mûres, le dosage indiqué se réfère au stade „début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes”; traitement avec une quantité standard de bouillie de 10 l/100 m². Délai d'attente: 2 semaines.

Emploi 2

Fraise: Le dosage indiqué se réfère au stade „pleine floraison” et „début de la coloration rouge des fruits”, 4 plants/m²; traitement avec une quantité standard de bouillie de 10 l/100 m². Délai d'attente: 2 semaines.

Framboise: Pour les framboises d'été, le dosage indiqué se réfère au stade „début de la floraison jusqu'à 50 % de fleurs ouvertes” et pour les framboises d'automne se réfère aux haies d'une hauteur comprise entre 150 et 170 cm; traitement avec une quantité standard de bouillie de 10 l/100 m².

Délai d'attente: 2 semaines.

Myrtille, cassis, groseilles à grappes, groseilles à maquereau: Le dosage indiqué se réfère au stade „mise à fruits (50–90 % des inflorescences ont des fruits visibles)” ; traitement avec une quantité standard de bouillie de 10 l/100 m². Délai d'attente: 7 jours.

Fruits

Abricotier, pêcher, nectarine, prunier (pruneau/prune): 0,06 % (6 g/10 l d'eau) et 10 g/100 m². Contre la moniliose des fleurs et des rameaux application pendant la floraison. Contre la moniliose des fruits application dès les stades l'ovaire grossit à le calice desséché entoure l'ovaire vert et les fruits ont atteint environ 70–90 % de leur taille finale (BBCH 71–72 et 77–79).

Viticulture

Vigne: 0,1 % (1 g/l d'eau) et 12 g/100 m² contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). Le dosage mentionné doit s'appliquer dans la zone des grappes et se réfère à une quantité standard de bouillie de 12 l/100 m² (base de calcul). Dernier traitement à la véraison, au plus tard à mi-août. 1 traitement par parcelle et par année au maximum.

Cultures maraîchères

Aubergine, tomate: 0,1 % (10g /10 l d'eau) contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et la sclérotiniose. 2 traitements au maximum par culture. Délai d'attente: 3 Jours.

Haricots: 0.5 - 0.8 kg/ha contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*), et la sclérotiniose. 2 traitements au maximum par culture. Délai d'attente: 2 semaines.

Pois: 1 kg/ha contre l'antracnose du pois, la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et la sclérotiniose. 2 traitements au maximum par culture avec un intervalle de 10 jours. Délai d'attente: 2 semaines.

Concombre: 0.1 % contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et la sclérotiniose. 2 traitements au maximum par culture. Délai d'attente: 3 Jours.

Mâche, rampon: 0.6 kg/ha contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) et le rhizoctone. Traitement au plus tard 14 jours après la plantation. Délai d'attente: 35 Jours.

Salades (*Asteraceae*): 0.5 - 0.8 kg/ha conte la pourriture grise (*Botrytis cinerea*), le rhizoctone et la sclérotiniose. Traitement au plus tard 14 jours après la plantation. 2 traitements au maximum par culture.

Emploi 3

Asperge: 1 kg/ha contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*). 3 traitements au maximum par parcelle et par année. Application: après la récolte.

Oignon: 1 kg/ha contre le botrytis des feuilles de l'oignon. 2 traitements au maximum par culture. Délai d'attente: 2 semaines. En plus contre la pourriture blanche des Allium. Application: 1^{er} traitement au stade 2 feuilles; le 2^{ème} 3 semaines plus tard, (semis d'automne traiter au printemps).

À observer

- Ne pas traiter une culture stressée.
- Tester au préalable la tolérance à la technique d'application et à tout mélange.
- Les conditions climatiques défavorables à la croissance surtout lors de jours courts et couverts en hiver augmentent le risque de phytotoxicité.
- En cas d'utilisation dans une serre, celle-ci doit être aérée soigneusement avant d'y entrer à nouveau.
-

Protection d'utilisateur: Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Fruits, vigne et plantes d'ornement: Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

Distance de sécurité: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la **dérive**, respecter une zone tampon non traitée de **20 m** sur baies (exception pour la fraise), fruits, vigne, aubergine, tomates, concombre, arbres et arbustes (hors forêt), rosier par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive conformément aux instructions de l'OFAG. Dans le but de protéger les organismes aquatiques des suites d'un **ruissellement**, respecter une zone non traitée enherbée sur toute la surface de **6 m** sur mâche, rampon, roquette, salades (*Asteraceae*), et oignon par rapport aux eaux de surface. Les dérogations figurent dans les instructions de l'OFAG.

Protection de la jeunesse: Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance/cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance/cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Préparation de la bouillie

Tout en remuant, verser la quantité nécessaire de Play dans la cuve à un tiers plein, en agitant jusqu'à ce que le produit soit dissout complètement, puis seulement ajouter le produit partenaire, finalement remplir la cuve d'eau. Utiliser la bouillie de suite, toujours en remuant.

Miscibilité

Play est miscible selon le guide Maag Profi. Pour les mélanges de produits avec Play, diluer Play en premier, ensuite ajouter les autres produits. Ne pas mélanger avec des insecticides liquides. Les mélanges, la tolérance variétale et les conditions d'application (hiver, sous serre) doivent être testés au préalable.

Play[®]



Propriétés Observer les mises en garde figurant sur l'emballage.

Emballages 250 g, 20x 250 g

Marque [®] = Marque enregistrée d'une société du groupe Syngenta

Version 57198/0120
